
Discussion du GAC avec le groupe de la communauté chargé de la coordination de la révision des révisions

Séance 11

Objectifs de la séance

Pilotée par la communauté, l'initiative de *révision des révisions* vise à évaluer la manière dont l'ICANN mène ses propres révisions : il s'agit de justifier la raison d'être des révisions, d'examiner leur déroulement et d'étudier la façon de les restructurer pour les rendre plus pérennes et pertinentes. Un groupe intercommunautaire (le CCG des révisions) constitué fin 2025 encadre ces travaux en élaborant des principes, en cernant les défis et en formulant des propositions qui viendront nourrir les échanges lors des réunions de l'ICANN prévues en 2026. À l'occasion de cette séance, les coprésidents du CCG feront le point sur l'état d'avancement des travaux et rappelleront l'importance de la participation gouvernementale à cette démarche.

Rappel du contexte

En mai 2025, le Conseil d'administration de l'ICANN a reconnu que le dispositif de révisions en place, censé garantir la responsabilité et la transparence de l'organisation, s'était complexifié au point de risquer de ne plus être adapté aux besoins futurs. Ce constat fait écho aux concertations continues au sein de la communauté et à diverses recommandations — notamment celles issues de la troisième révision de la responsabilité et de la transparence (ATRT3) — plaidant pour une réévaluation du système.

En réponse, le Conseil d'administration a soutenu une initiative communautaire visant à concevoir un programme de révisions optimal et à engager un vaste dialogue sur la nature et les modalités des futures révisions, l'objectif étant de consolider au mieux la responsabilité, la transparence et l'efficacité de l'ICANN.

Le *Groupe de la communauté chargé de la coordination de la révision des révisions* (CCG des révisions) a officiellement vu le jour en septembre 2025, dans le sillage de l'approbation par le Conseil d'administration d'une charte corédigée par les organisations de soutien (SO) et les comités consultatifs (AC) de l'ICANN.

Regroupant des membres issus des SO, des AC (dont le GAC), du Conseil d'administration et de l'organisation ICANN, le CCG des révisions a pour mandat d'évaluer l'écosystème des révisions dans son ensemble (qu'elles soient périodiques, annuelles ou spécifiques) et d'en proposer le futur mode de fonctionnement :

- Clarifier la *finalité des révisions* — Élaborer des principes directeurs *justifiant* la tenue des révisions.
- Cerner les défis et les possibilités — Examiner les réussites et les lacunes des révisions antérieures.
- Explorer les options de conception futures — Réfléchir à des paramètres tels que la fréquence des révisions, leurs éléments déclencheurs et les résultats escomptés.

Les travaux du CCG des révisions ont figuré en bonne place lors des récentes séances ouvertes à l'ensemble de la communauté de l'ICANN, notamment dans le cadre de la préparation de l'ICANN85. Fin 2025, l'ICANN a par ailleurs organisé des séminaires Web publics et multiplié les occasions d'élargir la participation de la communauté afin d'alimenter ce dialogue.

Tant que suit son cours ce processus de *révision des révisions*, le Conseil d'administration a choisi de surseoir au lancement de nouvelles *révisions spécifiques* classiques (à l'instar de la quatrième révision de la responsabilité et de la transparence), et ce, afin d'éviter toute redondance et de permettre au dialogue amorcé par le CCG d'éclairer la marche à suivre.

Parallèlement, une piste de travail plus vaste consacrée à l'« amélioration continue » — issue à l'origine des recommandations de l'ATRT3 — se poursuit et vient nourrir la réflexion du CCG. Le GAC en apprendra davantage sur le cadre du Programme d'amélioration continue (CIP) lors de la deuxième séance plénière du GAC à l'ICANN85.

Faits récents

Les membres du GAC participant au CCG informent régulièrement, par courrier électronique, l'ensemble du GAC de l'état d'avancement des travaux. Ils espèrent ainsi stimuler et accroître les retours d'information des membres du GAC sur les questions propres à ce dernier.

Le CCG aborde ses travaux de manière séquentielle, en les répartissant par catégories thématiques (ou « blocs ») :

- Sous-groupe du bloc A — Optimisation des retombées du plan stratégique, du plan opérationnel, etc., de l'ICANN.
- Sous-groupe du bloc B — Cadre CIP — Remplacement des révisions organisationnelles.
- Sous-groupe du bloc C — Révisions structurelles — Les SO et les AC peuvent-ils mettre en œuvre des améliorations internes ? Si tel est le cas, ces initiatives devraient être encouragées. Si les travaux font apparaître de nouveaux groupes, cette démarche devra s'inscrire dans une perspective plus globale, les révisions structurelles constituant le cadre tout désigné à cet effet. Toute la difficulté consiste actuellement à savoir où tracer cette ligne de démarcation.
- Sous-groupe du bloc D — Révisions ad hoc — Toute autre question relative aux révisions susceptible d'évoluer ou de surgir « à la demande » au fil des discussions du CCG.

- Sous-groupe du bloc E — Maintien d’une ouverture pour un éventuel exercice de « révision des révisions » futur, dans la même veine que l’initiative actuelle.

Principaux documents de référence

- Fiche d’information du CCG — <https://icann-community.atlassian.net/wiki/spaces/CDOR/pages/656769059/Factsheet>
- Charte du CCG des révisions — <https://icann-community.atlassian.net/wiki/spaces/CDOR/pages/454459443/Charter>

Gestion des documents

Titre	ICANN85 — Séance 11 — Discussion du GAC avec le groupe de la communauté chargé de la coordination de la révision des révisions
Distribution	Membres du GAC (avant la réunion) et public en général (après la réunion)
Date de distribution	Version 1 : 17 février 2026